

Intitulé de l'UE	Administration des personnels 3
Section(s)	- (6 ECTS) Bachelier : conseiller social FC

Responsable(s)	Heures	Période
Alexandra delatte Frédéric GAUDISAUBOIS	60	Quad 1

Activités d'apprentissage	Heures	Enseignant(s)
Gestion sociale appliquée 3	35h	Frédéric GAUDISAUBOIS
Nouvelles pratiques de GRH	25h	Alexandra delatte

Prérequis	Corequis

Répartition des heures
Gestion sociale appliquée 3 : 35h d'exercices/laboratoires
Nouvelles pratiques de GRH : 25h de théorie

Langue d'enseignement
Gestion sociale appliquée 3 : Français
Nouvelles pratiques de GRH : Français

Connaissances et compétences préalables

Objectifs par rapport au référentiel de compétences ARES
Cette UE contribue au développement des compétences suivantes
<ul style="list-style-type: none"> • Intégrer et maîtriser les différents aspects de la législation sociale <ul style="list-style-type: none"> ◦ Appliquer la réglementation du travail ◦ Assurer les formalités liées au contrat de travail depuis sa formation jusqu'à sa cessation ◦ Appliquer les dispositions légales en matière de sécurité sociale : régime général des travailleurs salariés et des travailleurs indépendants ◦ Respecter et appliquer les conventions collectives de travail issues des différents organes de concertation sociale • Gérer les aspects administratifs et financiers du personnel <ul style="list-style-type: none"> ◦ Identifier les législations spécifiques du secteur d'activités et de l'entreprise ◦ Réaliser l'ensemble des opérations liées aux prestations de travail • Collaborer avec le département « relations publiques » à l'élaboration et à la mise en place de sa politique <ul style="list-style-type: none"> ◦ Identifier la culture et les objectifs de l'entreprise

- Offrir un soutien administratif aux différentes fonctions des ressources humaines
- Contribuer à l'élaboration, à la mise en place et au développement de la politique R.H. dans l'entreprise
- Mettre en application les différentes fonctions des ressources humaines

Objectifs de développement durable



Travail décent et croissance économique

Objectif 8 Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous

- 8.3 Promouvoir des politiques axées sur le développement qui favorisent des activités productives, la création d'emplois décents, l'entrepreneuriat, la créativité et l'innovation et stimulent la croissance des microentreprises et des petites et moyennes entreprises et facilitent leur intégration dans le secteur formel, y compris par l'accès aux services financiers.
- 8.5 D'ici à 2030, parvenir au plein emploi productif et garantir à toutes les femmes et à tous les hommes, y compris les jeunes et les personnes handicapées, un travail décent et un salaire égal pour un travail de valeur égale.
- 8.8 Défendre les droits des travailleurs, promouvoir la sécurité sur le lieu de travail et assurer la protection de tous les travailleurs, y compris les migrants, en particulier les femmes, et ceux qui ont un emploi précaire.

Acquis d'apprentissage spécifiques

Assurer concrètement la gestion complexe du personnel d'un employeur (ouvriers, employés, incapacités de travail, indemnités de préavis, congé de maternité, pécules de vacances, pécules de départ, primes de fin d'année ouvriers et employés);

comprendre les nouveaux défis liés au monde du travail et leur impact sur la gestion des ressources humaines;

mobiliser ses compétences RH, sa créativité et proposer des solutions afin d'intégrer ces défis.

Contenu de l'AA Gestion sociale appliquée 3

Etablir la déclaration Dimona ainsi que les contrats de travail ;

calculer les salaires des travailleurs pendant une période de 1 an ;

confectionner : - la déclaration trimestrielle (DmfA) à l'ONSS (4 X par an) ; - les décomptes de paie pour chaque travailleur (12 X par an) ; - la déclaration mensuelle au précompte professionnel (Finprof) ; - les fiches fiscales 281.10 (annuellement) ; - les comptes individuels (annuellement) ; - les états annuels récapitulatifs (imposable, précompte et provisions ONSS).

L'ensemble des exercices ci-avant se base sur une étude réelle.

Contenu de l'AA Nouvelles pratiques de GRH

Trois enjeux majeurs liés au monde du travail impactent la GRH :

- les écarts entre les générations : 3 générations coexistent dans les entreprises avec des attentes différents auxquelles la GRH doit répondre ;

-un nouveau modèle managérial : les générations y et z veulent un environnement de travail favorisant leur créativité et leur autonomie ce qui implique un nouveau modèle managérial. L'entreprise libérée offre une alternative intéressante;

- l'impact du digital sur la GRH : la transformation numérique doit être accompagné par une grh engagée.

Méthodes d'enseignement

Gestion sociale appliquée 3 :

Nouvelles pratiques de GRH : cours magistral, étude de cas, en cas de confinement : cours sur teams

Supports

Gestion sociale appliquée 3 : notes d'exercices

Nouvelles pratiques de GRH : syllabus

Ressources bibliographiques de l'AA Gestion sociale appliquée 3

KLUWER : guide de la réglementation sociale pour les entreprises, Partena HR, Bruxelles

Ressources bibliographiques de l'AA Nouvelles pratiques de GRH

O. Wyman, Mercer et Marsh et Mac lennan companies : Quel rôle pour la fonction RH en 2020-2025, Livre blanc, février 2016

Évaluations et pondérations

Évaluation	Évaluation avec notes aux AA
Pondérations	Gestion sociale appliquée 3 : 55% Nouvelles pratiques de GRH : 45%
Langue(s) d'évaluation	Gestion sociale appliquée 3 : Français Nouvelles pratiques de GRH : Français

Méthode d'évaluation de l'AA Gestion sociale appliquée 3 :

Évaluation continue 20% (non remédiable en 2ème session)

Examen oral 80% (durée maximale : 10 minutes) Restitution - compréhension

L'AA Nouvelles pratiques RH évoque les grands défis auxquels les travailleurs RH devront faire face dans les années à venir. Par conséquent, il y a peu de complémentarité avec l'AA Gestion sociale appliquée 4 qui se base sur l'ensemble des prestations administratives liées aux travailleurs.

Méthode d'évaluation de l'AA Nouvelles pratiques de GRH :

Examen écrit 100% : travaux de groupe réalisés en classe. L'enseignant remet une liste de questions concernant chaque enjeu.

Chaque groupe choisit 4 questions au choix mais traitant d'au moins chaque défi. Chaque question doit recevoir une réponse claire et précise, parfois nuancée selon ce que les étudiants pensent suite à leurs recherches. Pour cela, il convient :

De bien définir les termes fondamentaux de la question ;

De bien contextualiser la question : dans quel enjeu sommes-nous ? Dispose-t-on de chiffres pour bien comprendre le phénomène, le concept ? ;

De bien synthétiser les recherches qui donnent des éléments de réponses.

Le travail est à remettre le 20/12/2023 à 23h59, par mail, à Mme Delatte.

Ce travail est rattrapable en seconde session selon les mêmes modalités.

L'AA Nouvelles pratiques RH évoque les grands défis auxquels les travailleurs RH devront faire face dans les années à venir. Par conséquent, il y a peu de complémentarité avec l'AA Gestion sociale appliquée 4 qui se base sur l'ensemble des prestations administratives liées aux travailleurs.

Année académique : **2023 - 2024**